

gés, en ce qui concerne les contrats conclus dans l'intervalle, à ce que le gouvernement permette à la Commission canadienne du blé de payer le prix minimum à ces agriculteurs et avons effectué nos ventes sur cette base pendant un certain temps.

Dans l'intervalle, nous éprouvons certaines difficultés sur les marchés mondiaux du blé. Nous avons réussi à conclure un contrat intéressant avec la Chine. Il s'agit d'un contrat de trois ans, et il y a quelques jours nous avons négocié la vente de deux millions de tonnes au titre de la deuxième phase du contrat. Les négociations ont été très ardues, car tous les pays tentent de vendre leur blé de nos jours.

Dans l'ensemble, les approvisionnements de blé mondiaux ne s'écartent pas tellement de la situation normale; il est également vrai qu'en raison de diverses circonstances, les pays importateurs, de façon générale, ont connu des récoltes plus considérables qu'à l'ordinaire. Je dois dire toutefois que la situation se rétablit et que certains indices laissent prévoir que les marchés retrouveront leur équilibre.

La Russie a pris livraison de son contingent de blé. A l'heure actuelle, la Russie et la Chine constituent pour notre pays deux marchés très intéressants. La semaine dernière, j'ai eu des entretiens avec les représentants de divers pays, et je puis en conclure que nous exporterons cette année un volume considérable de blé, inférieur cependant à celui de l'an dernier qui constituait un sommet. Les prix seront quelque peu inférieurs, et malgré tout nous escomptons une très bonne année.

J'en vois la preuve dans le fait qu'en premier lieu les réductions de tarifs que nous avons adoptées le 1^{er} janvier dernier seront réparties sur une période de cinq années, dans le cadre de nos négociations. Certains autres pays ont adopté notre ligne de conduite à rebours, devrais-je dire, en ce sens qu'ils échelonneront différemment leurs réductions de tarifs, et nous examinons vers quels secteurs doivent maintenant porter nos efforts.

Lors du Kennedy Round, nous voulions obtenir des réductions de tarifs, l'abolition des barrières non-tarifaires et l'adoption de dispositions anti-dumping plus avantageuses. Nous l'avons obtenu, mais nous devons encore régler cette question des barrières non-tarifaires et tenter d'accroître le volume du commerce entre les pays insuffisamment développés d'une part et les pays développés de l'autre.

Une bonne partie des travaux préliminaires est déjà faite. En novembre dernier, nous avons étudié à Genève l'ensemble des tarifs préférentiels entre les pays insuffisamment développés et les pays développés et la réduction des barrières tarifaires. Cette étude s'est

poursuivie à l'assemblée de l'OECD tenue à Paris en décembre. Nous sommes présentement en train d'essayer de conclure certaines ententes à la Nouvelle-Delhi, où sont réunis les représentants de 120 pays, dont 77 sont reconnus comme étant insuffisamment développés, en vue d'accroître les possibilités de commerce et de faciliter le commerce mondial. Nous voulons l'adoption de tarifs préférentiels pour ces pays, l'abolition des barrières tarifaires et une plus grande liberté de commerce.

La première semaine de la conférence de la Nouvelle-Delhi a vu les ministres présenter la position de leurs gouvernements respectifs. Nous avons laissé sur place des équipes de spécialistes chargées d'étudier le problème. La question n'est pas facile à résoudre mais je suis confiant qu'on réussira. Nous ne pouvons nous attendre à avoir accès aux marchés mondiaux si nous refusons d'acheter les biens qu'ils produisent. C'est le cas notamment des pays insuffisamment développés qui tentent tous à l'heure actuelle de faire une percée dans le secteur de la fabrication et qui cherchent des débouchés pour leurs produits.

Le sénateur McCutcheon: Je crois savoir qu'une fois revenu vous y avez envoyé un autre spécialiste réputé.

L'hon. M. Winters: C'est exact. Nous tenons à ce que nos négociations reposent sur des bases solides. Nous tenterons de conclure des ententes avec les pays insuffisamment développés. Nous avons déclaré que nous nous intéressons particulièrement aux pays voisins dans la région des Caraïbes et c'est vers eux que nous ferons porter particulièrement notre action.

Je pense que dans l'ensemble le commerce mondial a progressé. Nous avons réussi l'an dernier à atteindre l'objectif de 11 milliards $\frac{1}{4}$ que nous nous étions fixé et qu'on jugeait alors élevé. Nous l'avons atteint. Le Canada a réussi à exporter pour 11 milliards 41 millions de biens et de services, ce qui a constitué un nouveau sommet. Nous nous sommes fixés un objectif de 12 milliards 3 millions pour 1968. Depuis longtemps je rêve d'exportations se chiffrant par 1 milliard par mois, biens et services, ce qui nous mettrait au nombre des grands pays exportateurs. Lorsque je suis arrivé au Parlement en 1945, nous exportions des biens et des services pour une valeur de 2 milliards et demi, ce qui nous semblait fort valable.

Nous connaissons en partie le pour et le contre de la situation que nous devons affronter en 1968. Nous pouvons bénéficier des avantages du Kennedy Round et de nouveaux marchés s'offrent à nous notamment dans les pays de l'Est de l'Europe. Nous devons affronter certains obstacles et prévoir